

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 septembre 2008

20 h 30

Présidence : Michel PRIOLLAUD, maire

Présents : BERTHEAU, THOMAS, SABOUREUX, MEYRE, BARREAU, DAUBIGEON, VIALARD, LAGARDERE, LESCOUTRA, SALVANET

Absents : JOLIBERT (pouvoir à PRIOLLAUD), POURQUIER (pouvoir à BARREAU), CHANFREAU (pouvoir à THOMAS), MAYE (pouvoir à BERTHEAU), CAPDEVEILLE (pouvoir à SABOUREUX) BACQUEY, BOUCHET, LAVIGNE

Secrétaire de séance : Sandrine DAUBIGEON

ORDRE DU JOUR :

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Mr le maire donne la parole à Mr BERTHEAU qui explique le problème de trésorerie rencontrée par la commune, ce problème survient car nous n'avons pas réalisé la vente de l'immeuble de Donissan, en conséquence nous devons palier à ce manque de trésorerie pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie au budget 2008.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2008

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Après avis favorable de la commission des finances

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'ouvrir un crédit de trésorerie de 300 000 €
- D'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières de la ligne de trésorerie avec les établissements bancaires (Crédit Agricole, taux fixe 5.69%)
- D'autoriser le maire à signer la convention à intervenir

La séance est levée à 20 h 45